L’association Ocivélo,

38, rue d’Arcole

42000, Saint-Etienne

04 77 21 18 29

A l’attention de M. le Maire

Adresse  
CP

Le 18 juin 2018.

Monsieur le maire,

Nous vous contactons au sujet du projet de voies vertes métropolitaines initié par l’association Ocivélo Saint-Etienne et pour lequel nous avons gagné le concours national des  « talents du vélo » dans la catégorie « innovation de service » au salon européen des transports publics à Paris le 14 Juin 2018, concours organisé par le club des villes cyclables.

Si aujourd’hui le vélo a le vent en poupe, sous l’impulsion des métropoles que sont Lyon, Strasbourg, Bordeaux ou encore Grenoble, la métropole Stéphanoise souffre d’un retard criant. Les chiffres de l’Institut National de la Statistique et des études Economiques (INSEE, 2017) sont évocateurs : **seulement 1%** des actifs vont travailler à vélo, c’est **6 fois moins** que chez le voisin lyonnais et **15 fois moins** qu’à Grenoble. **Il devient nécessaire que Saint-Etienne et avec l’impulsion de l’ensemble des communes de la métropole se montrent à la hauteur des enjeux de mobilité qu’induit ce nouveau statut métropolitain**. Face à ces constats, l’association Ocivélo a travaillé depuis plus de deux ans pour proposer un réseau structurant de voies vertes, ambitieux et réaliste sur l’ensemble de la métropole.

Les voies vertes représentent des espaces protégés des véhicules motorisés et destinés à plusieurs types d’usagers du quotidien : les vélos, les piétons, les trottinettes, les rollers, mais aussi aux pratiques de loisir : jogging, balade en famille, cyclotourisme, en milieu urbain et péri-urbain, tout en offrant les pentes les plus douces possibles. **Un vrai projet à l’échelle de la métropole !**

Les avantages d’un tel réseau seraient multiples, notamment en matière d’environnement, de santé, de mobilité, d’attractivité, d’image, de valorisation du patrimoine, d’urbanisme, de perspective de design, de tourisme, etc.

Plus précisément, le réseau de voies vertes répond à plusieurs enjeux auxquels est confrontée votre commune, tout en vous offrant de multiples opportunités pour l’avenir.

(Passage personnalisé en fonction des communes)

Alors qu’au niveau national, un plan vélo doté d’une enveloppe, nous l’espérons conséquente, se dessine en ce moment même ; il est indispensable que chaque commune, à son échelle, prennent la mesure des enjeux qui entourent les modes actifs pour l’avenir de notre métropole. C’est pour cela qu’il vous est, d’ores et déjà possible de soutenir le projet en signant notre charte de soutien au projet ci-jointe (charte à renvoyer par email à [contact@ocivelo.fr](mailto:contact@ocivelo.fr) ou au 38, rue d’Arcole – 42 000 Saint-Etienne).

Nous comptons également sur votre soutien lors des votes en conseil métropolitain, lors des prises de décision stratégique en faveur de ce projet.

Pour plus d’informations sur l’ensemble du projet, vous pouvez consulter le site : <http://voies-vertes-metropolitaines.com>. Site sur lequel vous pourrez découvrir une carte interactive afin de vérifier les connexions possibles du réseau de voie verte avec votre commune.

En vous remerciant par avance pour l’intérêt que vous porterez au projet, veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Florent Missemer, **Président de l’association Ocivélo**